

TROPHÉE DU LOIRET

BOESSES

Le 3 juin 2018



VELO CLUB BEAUMONT-BOESSES



Circuit :



Le Trophée Départemental route organisé le 3 juin à Boësses par le V C Beaumont Boësses sous le contrôle de la commission technique départementale.

Il est ouvert à tous les licenciés UFOLEP Loiret possesseurs d'une carte cycloport. Celle-ci doit être homologuée depuis au moins 8 jours avant l'épreuve.

Aucun critère de participation aux épreuves précédentes n'est demandé pour participer à celle-ci.

Aucun point de classement ne sera marqué pour les montées.

Tous les participants à cette épreuve marqueront 6 points au Challenge.

Programme :

Dossard à partir de 12h30 à proximité de la ligne de départ.

14h00 départ	3 ^{ème} catégorie	6 tours	66 kms
14h02 départ	G S	5 tours	55 kms
14h03 départ	15/16 ans	4 tours	44 kms
14h03 départ	13/14 ans	3 tours	33 kms
15h45 départ	2 ^{ème} catégorie	7 tours	77 kms
15h47 départ	1 ^{ère} catégorie	8 tours	88 kms

Si moins de 15 participants sur une catégorie, il y aura regroupement des 2 catégories du même créneau horaire.

Cérémonie protocolaire et pot de l'amitié à 17h30.

Classements :

Individuel :

Sur chaque épreuve les 5 premiers seront récompensés.

Aucun points ne sera marqué pour la montée en catégorie supérieure.

Inter club :

Un classement interclubs sera mis en place.

Dans chaque catégorie le coureur le mieux placé de chaque club apportera des points à son association. (Un seul coureur sera pris en compte par catégorie)

Le barème sera le suivant :

- Si 15 participants et plus le 1^{er} marquera 15points, le 2^{ème} 14 pts, le 3^{ème} 13pts et ainsi de suite.
- Si moins de 15 participants le 1^{er} marquera le nombre se points équivalent au nombre de partant et ainsi de suite. Le dernier marquera un point.

Les 3 clubs qui totaliseront le plus de points seront récompensés. En cas d'égalité entre 2 clubs, la place du 2^{ème} coureur le mieux placé dans l'ensemble des catégories servira à départager les ex æquo.